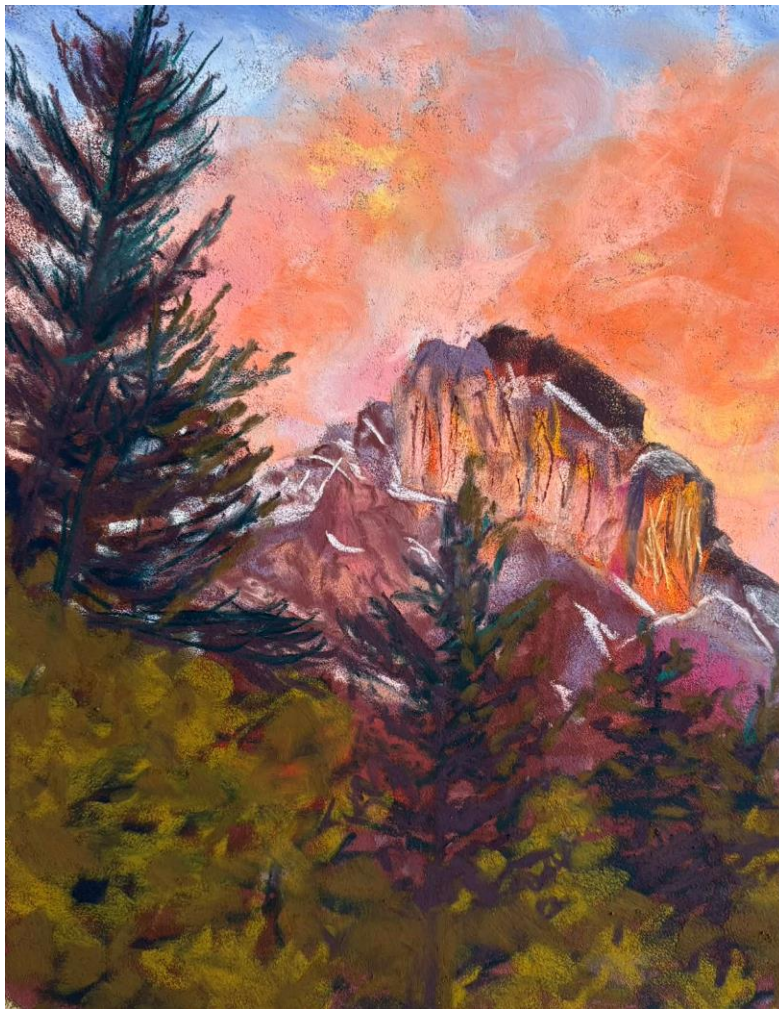




Diriger tout en respectant les limites : un cadre de santé planétaire pour le Canada

Un document d'information à l'intention des parlementaires et des hauts décideurs

Par la Sénatrice Rosa Galvez, Ph.D., P. Eng. (à la retraite), FEC, FCSCE



Awakening Day par Carol Wigglesworth

Ce document a été rédigé par le bureau de l'honorable Rosa Galvez en complément de la table ronde « Planetary Health on the Hill » qui s'est tenue le 15 avril 2026.

Merci pour vos remarques et commentaires pertinents

Le Dr Trevor Hancock, professeur émérite et chercheur principal à l'École de santé publique et de politique sociale de l'Université de Victoria, ainsi que coordinateur par intérim de la Coalition canadienne pour la santé planétaire et une société du bien-être

Dre Courtney Howard, docteur en médecine (MD), titulaire d'une maîtrise en politiques publiques (MPP), CCFP-EM Fondatrice de [POWER](#) — Planetary Health Organizations for Well-being, Equity & Regeneration, Professeure agrégée clinique à la Cumming School of Medicine de l'Université de Calgary.

Illustration de couverture : « Awakening Day » (pastel sec sur papier Pastelmat). 2025. Photo originale prise tôt le matin à Saskatchewan River Crossing, dans le parc national de Banff, en Alberta, par l'artiste Carol Wigglesworth. Courriel : carol.wigglesworth1@gmail.com.

Table des matières

Résumé.....	2
Introduction.....	2
Figure 1 : Compétitivité durable	4
Partie I : Le coût du réchauffement climatique pour les Canadiens et les gouvernements	4
Encadré 1 : Les conséquences du réchauffement climatique sur les populations autochtones et les régions nordiques	4
Tableau 1 : Répercussions des feux de forêt, de la fumée des feux de forêt, des canicules et des inondations au Canada	5
Figure 2 : Sinistres catastrophiques au Canada et évolution de 1983 à 2024.	6
Partie II : Comprendre le lien entre l'économie et l'environnement	6
Que sont les limites planétaires?.....	6
Tableau 2 : État des limites planétaires en 2025	7
Caractère irréversible des changements et risque de franchissement des seuils critiques	7
Encadré 2 : Conséquences du franchissement des points de basculement	7
Figure 3 : Le secteur financier accentue les risques liés au point de basculement de l'écosystème	8
Les écosystèmes comme infrastructures de résilience	8
Que sont les services écologiques?	10
Figure 4 : Contributions directes et indirectes des services écosystémiques	10
Tableau 3 : Exemples de services écologiques et de leur importance économique	10
De la dégradation de l'environnement à la régénération de l'environnement	11
Figure 5 : L'évolution de la théorie du développement durable	11
Encadré 3 : La régénération	11
Partie III : Pourquoi le modèle économique actuel est défaillant	11
Les limites du produit intérieur brut	11
Encadré 4 : Le produit intérieur brut ne mesure PAS :	11
Effets sur l'environnement	11
Partie IV : Finance durable et rôle du gouvernement	11
La finance durable est une forme de gestion des risques	11
Encadré 5 : Risques liés aux changements climatiques	12
Le rôle des finances publiques	12
Tableau 4 : Possibilités d'harmoniser les flux financiers avec le bien-être et la santé planétaire	13
Partie V : Vers un modèle économique axé sur le bien-être	13
Le cadre du patrimoine planétaire	14
Encadré 6 : Le Canada comme gardien du patrimoine planétaire	14
Économies circulaire, à faibles émissions de carbone et régénérative	15
Tableau 5 : Possibilités économiques pour le Canada afin de favoriser le bien-être collectif	15
Transition vers une société du bien-être.....	16
Partie VI : Diriger tout en respectant les limites, diriger pour favoriser une bonne qualité de vie.....	16
Politiques concrètes	16
Recommandations :	18
Notes de fin d'ouvrage/Références	18

Résumé

La société doit fonctionner dans les limites du monde naturel. En effet, les multiples crises interconnectées et en cascade auxquelles les Canadiens sont confrontés de nos jours, notamment le coût de la vie, les problèmes de santé, la perte de biodiversité, la pollution et les changements climatiques, sont les symptômes d'un seul problème structurel : un système économique qui dépasse les limites de la Terre et ne tient pas compte des contributions des services écologiques. Par conséquent, le système économique sous-évalue fortement les risques. Le produit intérieur brut (PIB) mesure la circulation de l'argent dans l'économie et non la richesse elle-même; il sous-estime donc le capital naturel, les externalités ainsi que le bien être des populations vulnérables et des générations futures. La santé, l'équité et la résilience ne sont pas des indicateurs mesurés par le PIB. Le Canada dispose des outils nécessaires pour effectuer sa transition vers un modèle économique qui respecte les limites planétaires. En fait, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est déjà prescrite par la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité; de plus, le Canada a intégré le Cadre de qualité de vie pour le Canada à son processus budgétaire fédéral en 2021. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone constitue une occasion économique et une stratégie globale pour le bien-être humain. De plus, la protection de la nature assure la stabilité environnementale et la résilience des écosystèmes, ce qui favorise des économies stables et des populations en santé. Par conséquent, les politiques doivent

favoriser une compétitivité durable. Ces politiques pourraient comprendre : la prise en compte des limites planétaires dans les budgets; l'adoption d'indicateurs de bien-être; l'obligation de divulguer les risques liés aux changements climatiques dans le secteur financier; l'élimination progressive des subventions inefficaces; l'investissement dans des infrastructures résilientes; l'adoption de lois favorisant une économie circulaire; l'harmonisation de l'approvisionnement fédéral avec la résilience nationale. En fin de compte, le développement national doit être synonyme de renforcement de la résilience.

Introduction

Toute forme de gouvernance, qu'elle soit budgétaire, économique ou sociale, doit respecter les limites imposées par les principes régissant les phénomènes naturels. Ce principe s'explique par le fait que les lois de la nature ne peuvent être modifiées. Par conséquent, les débats sur les politiques publiques doivent se dérouler à l'intérieur des limites imposées par les systèmes de la Terre. Il ne s'agit pas d'un choix. Il ne s'agit pas d'une question idéologique ou abstraite, mais d'une réalité tangible fondée sur des données probantes. Il s'agit de la stabilité économique du Canada, du bien-être de sa population, de sa responsabilité financière, ainsi que de sa compétitivité et de ses capacités d'innovation.

Lorsque les crises environnementales, sociales et économiques sont perçues comme des enjeux distincts, les solutions stratégiques sont cloisonnées et échouent souvent à s'attaquer à la cause profonde. Les crises auxquelles nous faisons face aujourd'hui ne sont pas distinctes; ce sont

des symptômes interconnectés, car nous n'avons pas respecté les limites planétaires. Elles sont les symptômes d'un seul problème structurel : un système économique conçu pour ne pas respecter les limites des systèmes de la Terre.

Notre modèle économique actuel est défaillant : il utilise le PIB pour mesurer la richesse. Or, le PIB mesure la circulation de l'argent dans l'économie et non la richesse elle-même. Il ignore à la fois le capital naturel et le capital social, et repose sur la fausse croyance qu'une croissance illimitée est possible sur une planète qui a des limites.

Nous sommes à un point de bascule dans l'histoire de l'humanité. Les risques liés aux systèmes terrestres augmentent. La géopolitique est instable. Cependant, nous avons également atteint des points de bascule positifs : l'énergie propre et la reconnaissance croissante que la prospérité, la sécurité et la santé dépendent de systèmes écologiques stables et de fondements sociaux solides.

Pour faire face aux multiples crises en cascade qui se présentent à nous, notamment la perte de biodiversité, la

pollution, les changements climatiques, les problèmes de santé et le coût de la vie, la circulation de capitaux doivent être orientés vers des projets d'énergie renouvelable et propre, la restauration de la nature (atténuation) et des initiatives de renforcement de la résilience menées par les collectivités (adaptation).

Il est encore temps de mettre le Canada sur la voie d'une prospérité écologiquement et socialement durable. Nous pouvons diriger la transition mondiale. Cependant, nous devons reconnaître les lois de la nature comme des limites à l'intérieur desquelles la gouvernance doit s'exercer. Les politiques doivent favoriser une compétitivité durable, ce qui ne peut être atteint que par une gouvernance efficace qui reconnaît le capital naturel, le capital social et le capital intellectuel, ainsi que l'efficacité des ressources, dans le cadre d'une approche holistique de la durabilité économique (figure 1). Ensemble, ces six piliers permettent de définir les performances et les perspectives nationales¹. Mesurer les facteurs qui déterminent la compétitivité durable constitue une alternative globale au produit intérieur brut².



Figure 1 : Compétitivité durable³

Partie I : Le coût du réchauffement climatique pour les Canadiens et les gouvernements

Les canicules, les inondations, les feux de forêt et la fumée des feux de forêt imposent déjà des coûts économiques et sanitaires importants aux Canadiens, aux collectivités autochtones (encadré 2) et à tous les ordres de gouvernement (tableau 1).

Encadré 1 : Les conséquences du réchauffement climatique sur les populations autochtones et les régions nordiques⁴

- Perte de territoires traditionnels de chasse et de pêche.
- Dégel du pergélisol endommageant les habitations, les routes et les infrastructures.
- Perturbation des calendriers saisonniers et des systèmes du savoir traditionnel.
- Fardeau sanitaire disproportionné dans les collectivités nordiques et éloignées.

Tableau 1 : Répercussions des feux de forêt, de la fumée des feux de forêt, des canicules et des inondations au Canada

Risque	Coûts sanitaires et économiques
Feux de forêt	<ul style="list-style-type: none"> En 2016, les sinistres assurés liés au feu de forêt de Fort McMurray se sont élevés à 6,5 G\$⁵. En 2023, les sinistres assurés liés à trois feux de forêt au Canada se sont élevés à près de 1 G\$⁶. Les sinistres assurés liés au feu de forêt de Jasper en 2024 sont estimés à environ 1,3 G\$^{7,8}.
Fumée des feux de forêt	<ul style="list-style-type: none"> La fumée a entraîné des hospitalisations d'urgence en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec. En juin 2023, une seule semaine de fumée de feux de forêt aurait coûté plus de 1,2 G\$ à l'Ontario en répercussions sur la santé, en plus d'avoir entraîné des décès prématurés, une augmentation des visites à l'hôpital et des urgences sanitaires⁹. La fumée provenant de feux de forêt plus importants et plus fréquents aggrave les symptômes de l'asthme dans certaines régions de l'ouest du Canada¹⁰.
Canicule	<ul style="list-style-type: none"> Les dômes de chaleur en Colombie-Britannique (2021) ont causé 619 décès en une semaine, ce qui en fait l'événement météorologique le plus meurtrier de l'histoire du Canada¹¹. Au Québec, les températures élevées auraient causé 470 décès, 225 hospitalisations, 36 000 visites aux services d'urgence, 7 200 transports en ambulance et 15 000 appels à Info-Santé par année¹².
Inondations	<ul style="list-style-type: none"> La catastrophe naturelle la plus fréquente et la plus coûteuse au Canada est l'inondation¹³. Entre 2014 et 2023, les sinistres assurés catastrophiques liés aux inondations ont atteint en moyenne près de 800 millions de dollars par année¹⁴. À l'heure actuelle, l'assurance contre les inondations n'est offerte que dans les régions à faible ou moyen risque, ce qui laisse aux propriétaires ou aux gouvernements le fardeau financier d'une grande partie des coûts liés aux pertes de biens résidentiels¹⁵.

Le coût des conditions météorologiques exceptionnelles et des feux de forêt continue d'augmenter. Les données les plus récentes du Bureau d'assurance du Canada indiquent

que les *sinistres assurés totaux liés aux temps violents se sont élevés à 9,4 G\$ (valeur actualisée à 2025) en 2024 (figure 2)*¹⁶.

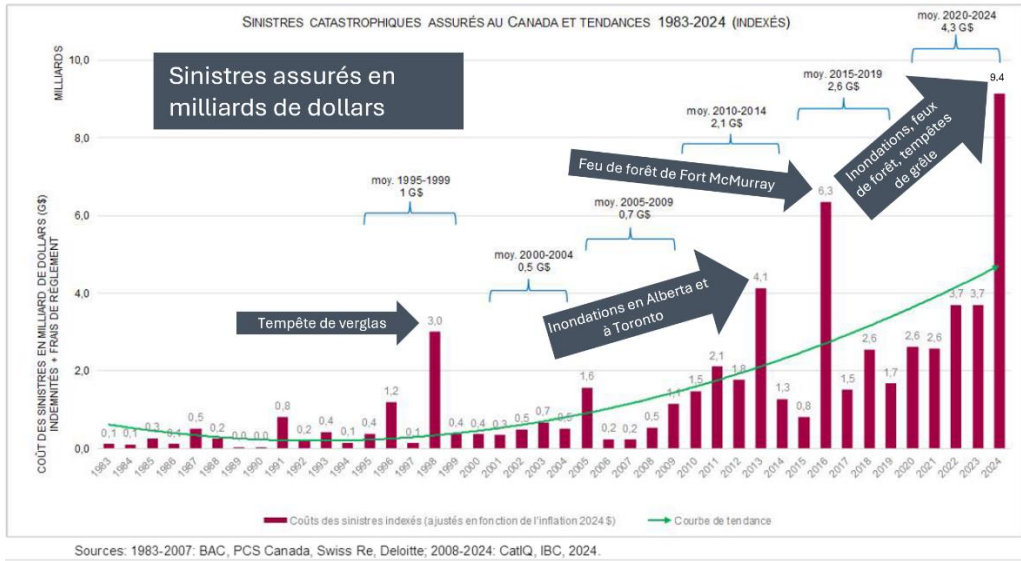


Figure 2 : Sinistres catastrophiques au Canada et évolution de 1983 à 2024. Données provenant du Bureau d'assurance du Canada (2024)¹⁷.

Partie II : Comprendre le lien entre l'économie et l'environnement

L'humain compte parmi les influences les plus déterminantes dans la transformation de la planète¹⁸. Par conséquent, assurer l'épanouissement de toutes les espèces, y compris les humains, exige une compréhension approfondie des multiples façons dont les populations interagissent avec l'environnement et, en fin de compte, influencent les systèmes terrestres¹⁹.

Le cadre des limites planétaires met en évidence les risques croissants associés à la pression humaine sur neuf processus mondiaux essentiels à la régulation, à la stabilité et à la résilience de la planète²⁰. Ce cadre éclaire notre compréhension de l'état de fonctionnement des systèmes terrestres et définit les limites d'un fonctionnement sûr²¹. Ces limites sont appelées « limites planétaires ».

Que sont les limites planétaires?

Les limites planétaires sont des évaluations quantitatives et interconnectées qui définissent les seuils sécuritaires de pression humaine sur neuf systèmes terrestres²².

Étant donné que les systèmes terrestres sont interconnectés, toute action qui a une incidence sur un processus du cadre influencera les risques associés aux autres processus²³. **Les neuf limites doivent être respectées pour maintenir la stabilité des systèmes terrestres et assurer un fonctionnement sécuritaire pour l'humanité²⁴**. Par conséquent, la prise de décision en matière de durabilité doit adopter une approche holistique et tenir compte de l'ensemble des limites planétaires, et non d'une seule limite²⁵.

Historiquement, la stabilité de ces systèmes a été maintenue grâce à des interactions complexes entre des processus biophysiques internes²⁶. Cette stabilité a non seulement soutenu, mais aussi rendu possible, le développement et la prospérité

des sociétés humaines jusqu'à aujourd'hui²⁷. Cependant, le non-respect de ces limites accroît le risque d'une dégradation de l'environnement à l'échelle mondiale

soudaine ou irréversible; **à l'heure actuelle, sept des neuf limites planétaires ont déjà été franchies** (tableau 2)²⁸.

Tableau 2 : État des limites planétaires en 2025²⁹

Limite planétaire	État actuel (2025)
Changements climatiques	FRANCHIE
Intégrité de la biosphère	FRANCHIE
Changement au système paysager	FRANCHIE
Utilisation de l'eau douce	FRANCHIE
Flux biogéochimiques	FRANCHIE
Nouvelles entités	FRANCHIE
Acidification de l'océan	DÉPASSÉ (pour la première fois en 2025)
Appauvrissement de l'ozone	ZONE SÛRE
Charge en aérosols atmosphériques	ZONE SÛRE

De plus, les conditions de toutes les limites franchies continuent de se détériorer³⁰. Ainsi, *le risque augmente constamment que les systèmes essentiels au maintien de la vie franchissent des seuils critiques, ce qui pourrait entraîner des conséquences graves pour les écosystèmes, les économies et les sociétés*³¹.

Par exemple, à mesure que le réchauffement climatique fait augmenter la température moyenne mondiale de 1,5 °C, le risque de franchir le seuil des systèmes terrestres augmente (encadré 2), et l'humanité entre dans une zone de danger où plusieurs points de bascule présentent des risques catastrophiques pour des milliards de personnes³⁴.

Les limites planétaires ne sont pas des préférences environnementales. Elles sont les conditions de fonctionnement de l'économie.

Caractère irréversible des changements et risque de franchissement des seuils critiques

Un point de bascule correspond au seuil critique d'un système qui, lorsqu'il est franchi, peut entraîner un changement important, et souvent irréversible, de l'état du système³². Franchir les seuils critiques comporte des risques importants, car même de petits changements peuvent déclencher des boucles de rétroaction auto-renforçantes qui font basculer les systèmes d'un état stable vers un état profondément modifié³³.

Encadré 2 : Conséquences du franchissement des points de basculement

Considérés comme le premier seuil critique catastrophique franchi, les récifs coralliens d'eau chaude franchissent actuellement leur seuil thermique, entraînant un dépérissement sans précédent qui, à son tour, entraînera une perte de biodiversité, possiblement l'extinction d'espèces et la perte de moyens de subsistance de près d'un milliard de personnes^{35,36,37}. Parallèlement, les calottes glaciaires polaires approchent de leurs points de bascule. Le franchissement de ces seuils critiques entraînera une élévation irréversible du niveau de la mer de plusieurs mètres, touchant des centaines de millions de personnes³⁸.

Les points de bascule présentent des dynamiques non linéaires. Par conséquent, à mesure que nous approchons des seuils critiques d'un système, celui-ci devient de plus en plus sensible aux changements, même mineurs³⁹. En effet, puisque les systèmes terrestres sont interconnectés, les risques liés aux points de bascule le sont également⁴⁰, et la plupart des interactions entre ces points de bascule sont déstabilisantes, ce qui signifie que franchir le seuil d'un système augmente la probabilité qu'un autre système voit son seuil être franchi⁴¹. Une fois un seuil franchi, les boucles de rétroaction auto-renforçantes accélèrent la transition vers des états profondément modifiés⁴².

La qualité des services écologiques essentiels fournis aux sociétés et aux économies, et leur quantité, changeront brusquement au fur et à mesure que les seuils seront franchis⁴³. Par conséquent, **chaque seuil franchi entraînera des risques économiques et financiers importants** (figure 3). **En effet, des pertes importantes touchant plusieurs services écosystémiques entraîneront des risques économiques et financiers significatifs. En favorisant les activités économiques liées aux facteurs susceptibles de faire basculer certains écosystèmes, le secteur financier contribue à amplifier ces risques par le biais d'effets de rétroaction (double matérialité)** (figure 3).⁴⁴

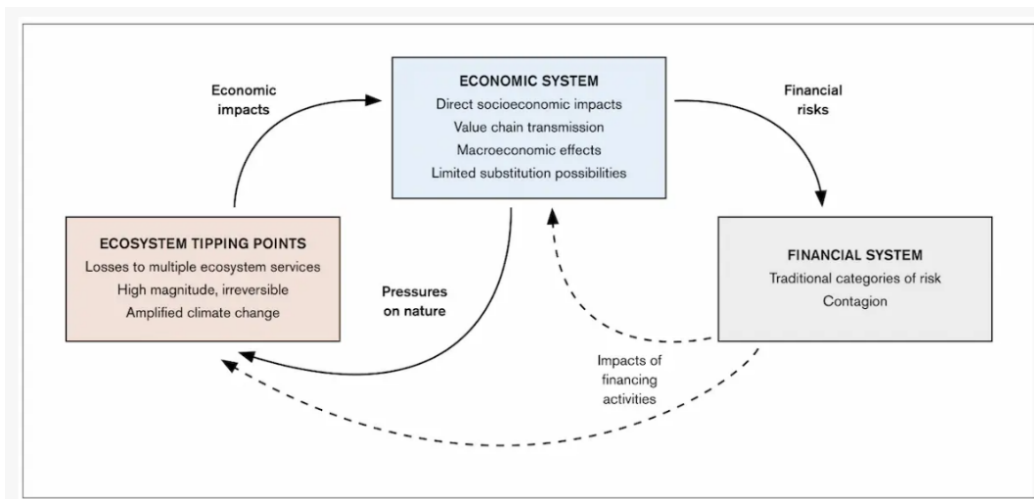


Figure 3 : Le secteur financier accentue les risques liés au point de basculement de l'écosystème. © Marsden/Ryan-Collins/Abrams/Lenton⁴⁵

L'activité économique dépend d'un environnement stable. Le franchissement des seuils comporte des risques importants, notamment des risques en matière d'assurance, des risques budgétaires et des risques pour les systèmes alimentaires.

Les écosystèmes comme infrastructures de résilience

Les routes, les ponts et les réseaux d'alimentation en eau et les systèmes d'égout ne sont pas conçus pour résister aux conditions d'un climat en évolution rapide. Les réseaux d'évacuation des centres urbains n'arrivent plus à évacuer l'eau des

fortes pluies, tandis que le dégel du pergélisol compromet la stabilité des bâtiments des collectivités nordiques⁴⁶. Parallèlement, les codes du bâtiment et l'aménagement du territoire ne reflètent plus les risques liés aux changements climatiques, et des habitations ainsi que des entreprises continuent d'être construites dans des plaines inondables et des régions à risque de feux de forêt.

Que sont les services écologiques?

Les écosystèmes contribuent au bien-être humain en fournissant des services de soutien, de régulation, d'approvisionnement et culturels (figure 5).



Tableau 3 : Exemples de services écologiques et de leur importance économique

Services fournis par les écosystèmes	Importance du capital naturel du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Séquestration du carbone (les tourbières boréales stockent environ 150 Gt de carbone)⁵¹. • Filtration et purification de l'eau pour les systèmes municipaux ⁵². • Régulation des inondations⁵³ et atténuation des ondes de tempête⁵⁴. • Pollinisation (un soutien d'une valeur de près de 2,8 G\$ pour les agriculteurs canadiens ⁵⁵). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les forêts et les milieux humides du Canada et les océans comptent parmi les actifs naturels les plus précieux de la planète⁵⁷. • Les écosystèmes côtiers et marins soutiennent l'industrie de la pêche d'une valeur de 3,6 G\$ par année⁵⁸. • Les écosystèmes naturels contribuent à prévenir les inondations pour 54 % des centres urbains et 74 % des terres agricoles situées dans des plaines inondables⁵⁹.

Figure 4 : Contributions directes et indirectes des services écosystémiques⁴⁷.

Ainsi, Les services écologiques comprennent les contributions directes et indirectes des écosystèmes au bien-être humain⁴⁸. En effet, les milieux humides absorbent les eaux de crue, les forêts purifient l'air, les tourbières stockent le carbone et les prairies stabilisent le climat tout en offrant un soutien essentiel à notre économie, à notre santé et à notre sécurité (tableau 3)⁴⁹.

Au Canada, la réussite économique et une bonne qualité de vie exigent des investissements dans le capital naturel ainsi qu'une prise en compte des avantages des services écologiques qui soutiennent la vie. Ces investissements et avantages constituent la pierre angulaire d'un développement national efficace⁵⁰.

<ul style="list-style-type: none"> Régulation des maladies grâce aux effets tampons de la biodiversité⁵⁶. 	<ul style="list-style-type: none"> Les prairies et les sols stockent une quantité de carbone équivalente à plusieurs décennies d'émissions⁶⁰.
---	---

De la dégradation de l'environnement à la régénération de l'environnement

Le défi qui se présente à nous exige un changement de paradigme Historiquement, on croyait que le développement durable se produisait à l'intersection des dimensions

économiques, sociale et environnementale de la gouvernance (figure 5). Le concept de durabilité a depuis évolué. Les notions de durabilité reconnaissent désormais que sans les écosystèmes en santé, la biodiversité et les ressources, il ne peut y avoir de prospérité (figure 5).

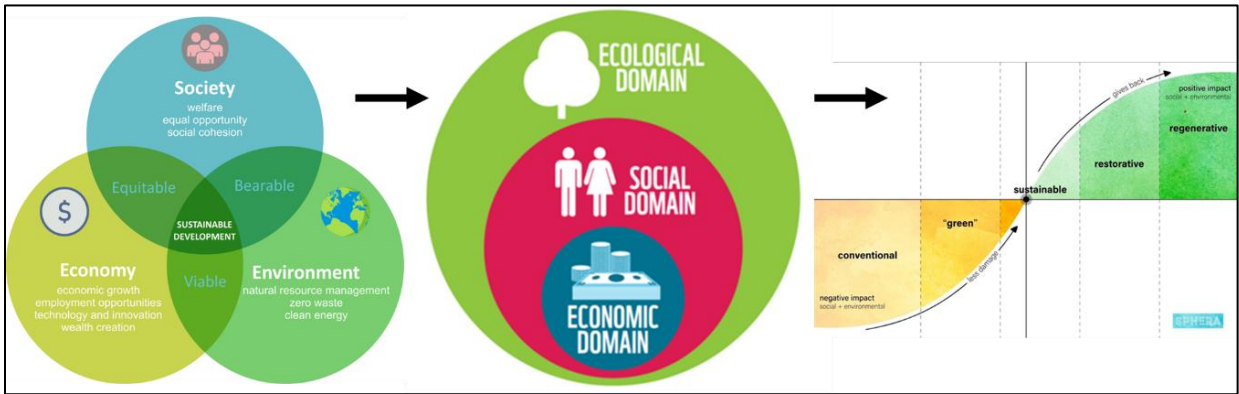


Figure 5 : L'évolution de la théorie du développement durable. Tiré de EduRev (s.d.), de Graves (2018) et de McNally (2025)^{61, 62,63}.

De plus, un avenir durable ne se limite pas à la survie. Il vise la prospérité et le bien-être pour tous. En somme, les valeurs de la durabilité ont évolué pour reconnaître qu'une économie forte dépend de la santé des personnes et de la planète. Ainsi, réaliser le potentiel économique du Canada nécessite de s'éloigner d'une approche du statu quo pour aller au-delà de la durabilité et viser la restauration et la régénération de l'environnement (figure 5, encadré 3).

Encadré 3 : La régénération

La régénération est une approche holistique qui vise non seulement à conserver les écosystèmes, la biodiversité et les ressources naturelles, mais aussi à les restaurer et à les renouveler. Nous devons déployer des efforts actifs pour régénérer et revitaliser les écosystèmes grâce à : la restauration des écosystèmes; la réconciliation avec les Autochtones; l'agriculture régénératrice; la conservation et la gestion de l'eau; la transition vers les énergies renouvelables; la participation des collectivités et la collaboration; des politiques et des réformes de gouvernance fondées sur des données probantes.

La défaillance des écosystèmes entraîne des coûts économiques et sociaux élevés, et lorsque les écosystèmes échouent, ce sont les gouvernements qui en assument les coûts.

Partie III : Pourquoi le modèle économique actuel est défaillant

Les limites du produit intérieur brut

La croissance du produit intérieur brut à elle seule ne reflète pas les véritables moteurs de la prospérité. **Le produit intérieur brut mesure la circulation de l'argent dans une économie : ce qui est dépensé, produit et reconstruit. Il ne nous indique pas si la circulation de l'argent améliore le bien-être des populations ou la santé des systèmes qui soutiennent la vie.** En fait, le PIB peut augmenter dans des situations reflétant des tragédies humaines profondes. De plus, **la croissance économique mesurée par le PIB repose sur la fausse croyance qu'une croissance illimitée est possible sur une planète qui a des limites.** Le PIB ne tient pas compte des contraintes liées aux limites écologiques (encadré 4).

Encadré 4 : Le produit intérieur brut ne mesure PAS :

- le stock de capital naturel en cours d'épuisement (forêts, pêches, sols, air pur, eau, etc.);
- les coûts non assumés externalisés vers les écosystèmes, les générations futures et les populations vulnérables;
- les coûts des soins de santé;
- la santé, le bien-être, l'équité ou la résilience.

Effets sur l'environnement

La notion économique qui reconnaît les effets environnementaux non compensés de la production et de la consommation (les effets qui influencent le bien-être des consommateurs et les coûts des entreprises en dehors des mécanismes du marché) est appelée « effet sur l'environnement⁶⁴ ». **Les effets négatifs entraînent des coûts de production privés qui sont probablement inférieurs aux coûts sociaux.** Ces coûts indirects comprennent une diminution de la qualité de vie, une augmentation des coûts de soins de santé et une perte d'occasions de production; ces coûts peuvent survenir lorsque la pollution nuit à la qualité de l'air et de l'eau ou contamine les chaînes d'approvisionnement alimentaire.⁶⁵ Le principe du pollueur-payeur vise à encourager les ménages et les entreprises à internaliser les effets dans leurs plans et leurs budgets, afin de minimiser les incidences sur l'environnement⁶⁶.

Lorsque les limites écologiques sont ignorées, les risques économiques s'accumulent silencieusement jusqu'à se matérialiser soudainement.

Partie IV : Finance durable et rôle du gouvernement

La finance durable est une forme de gestion des risques

Historiquement, la finance a été évaluée à l'aide d'indicateurs comme la croissance du PIB et les gains des actionnaires. Cependant, les changements climatiques, les inégalités et les risques systémiques démontrent que la finance ne peut être neutre; elle façonne activement les résultats sociétaux. Comme le souligne Piketty, les inégalités et la

répartition du capital reflètent des choix politiques et non des inévitabilités du marché⁶⁷.

La finance durable consiste à réorienter les flux de capitaux afin de favoriser le bien-être écologique et social à long terme. *La finance durable reconnaît les risques posés par les changements climatiques, notamment les risques de transition et les risques physiques (encadré 5), ce qui permet aux institutions financières d'être mieux préparées à y faire face.* Elle redirige également les capitaux vers des mesures d'atténuation et d'adaptation. Elle reconnaît que **la finance traditionnelle, lorsqu'elle est indifférente aux effets sur l'environnement, peut accélérer la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales⁶⁸.**

Encadré 5 : Risques liés aux changements climatiques

Les changements climatiques entraînent deux grandes catégories de risques financiers : les risques physiques et les risques de transition⁶⁹. Les risques physiques renvoient aux dommages causés aux biens ou aux chaînes d'approvisionnement en raison de catastrophes climatiques comme les inondations. Les risques de transition sont les risques financiers qui surviendront à mesure que les pays passeront à une économie à faibles émissions de carbone; ils comprennent les changements de politiques et les technologiques novatrices⁷⁰. Au-delà des risques financiers, les investissements dans les secteurs des combustibles fossiles, minier et du charbon comportent également des risques juridiques importants. La probabilité de poursuites contre les entreprises de combustibles fossiles est loin d'être négligeable, puisque plusieurs actions en justice ont déjà été intentées contre de grandes sociétés pétrolières au Canada.

Les initiatives volontaires axées sur le marché sont insuffisantes. Par exemple, la Banque Royale du Canada a récemment abandonné ses objectifs de finance durable rendus publics, prétendument en raison de nouvelles restrictions concernant les déclarations environnementales prévues par la *Loi sur la concurrence*⁷¹. Ces changements mettent en évidence les limites de la divulgation volontaire et la nécessité de mettre en œuvre des normes rigoureuses et contraignantes.

Les systèmes économiques doivent servir les personnes et la planète avant tout, et non les profits.

Le rôle des finances publiques

Le capital privé à lui seul ne permettra pas d'assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et écologiquement viable : les investissements publics sont essentiels pour surmonter les obstacles initiaux et mobiliser le capital privé⁷². Le Conseil d'action en matière de finance durable du Canada souligne que **le capital privé ne se mobilisera à grande échelle que si le gouvernement réduit les risques et crée des environnements politiques favorables⁷³.** À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral accorde des milliards de dollars en subventions et en allègements fiscaux au secteur des combustibles fossiles⁷⁴, mais s'est engagé à éliminer progressivement les subventions inefficaces⁷⁵, ce qui ouvre la voie à des investissements pour améliorer la santé planétaire. *Les politiques fédérales et les cadres de subventions devraient harmoniser les flux financiers avec le bien-être à long terme et la santé planétaire, tout en donnant la priorité aux secteurs émergents comme*

l'énergie propre, les infrastructures résilientes et les technologies favorisant la santé (tableau 4). Les investissements dans ces domaines améliorent directement le

bien-être des collectivités et la participation démocratique en améliorant l'accès aux services et en réduisant les inégalités.

Tableau 4 : Possibilités d'harmoniser les flux financiers avec le bien-être et la santé planétaire

Levier	Mécanisme	Possibilités pour le gouvernement
Budget fédéral	Intégrer le capital naturel dans les cadres budgétaires fédéraux; créer une taxonomie verte.	Confier à Statistique Canada le mandat de publier un indicateur de mesure global de la richesse, qui accompagnerait celui du PIB.
Sociétés d'État	Harmoniser les engagements de la Banque de développement du Canada, d'Exportation et développement Canada et les banques d'infrastructure avec les engagements en matière de climat et de biodiversité.	Exiger des tests de résistance climatique et des plans de transition des entités de la Couronne; adopter le projet de loi S-238, Loi édictant la Loi sur la finance alignée sur le climat .
Institutions financières fédérales (IFF)	Exiger des IFF qu'elles divulguent les risques liés aux changements climatiques et mettent en place des plans de transition.	Adopter le projet de loi S-238, Loi édictant la Loi sur la finance alignée sur le climat .
Fiscalité	La tarification actuelle du carbone envoie un signal de prix, mais des lacunes subsistent en matière d'incitatifs liés à la biodiversité et à l'utilisation des terres.	Élargir la réforme fiscale environnementale afin d'aligner les incitatifs sur les objectifs de santé planétaire.
Marché public	L'approvisionnement fédéral (~22 G\$ par année) ⁷⁶ peut stimuler la demande pour des biens et services durables.	Intégrer des critères de durabilité dans les normes d'approvisionnement et les exigences applicables aux fournisseurs.

Ces changements devraient s'accompagner d'une transition juste qui protège les travailleurs et les collectivités grâce au perfectionnement professionnel, à la diversification économique régionale et à des mesures de soutien du revenu, afin de s'assurer que la transformation économique renforce les moyens de subsistance et la résilience écologique. Le Parlement a déjà adopté des lois susceptibles de favoriser une transition juste, notamment la [Loi canadienne sur les emplois durables](#), la [Loi](#)

[sur la stratégie nationale relative au racisme environnemental et à la justice environnementale](#), ainsi que la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#).

Partie V : Vers un modèle économique axé sur le bien-être

Le Canada dispose des outils nécessaires pour évoluer vers un modèle économique qui respecte les limites planétaires. En adoptant

une approche axée sur le bien-être pour tous, le Canada peut laisser tomber les hypothèses économiques désuètes et progresser vers une prospérité écologiquement et socialement durable.

Le cadre du patrimoine planétaire

Le concept de patrimoine planétaire élargit l'idée traditionnelle de « patrimoine mondial », soit des ressources partagées comme la

haute mer qui se trouvent au-delà des frontières nationales (encadré 6). Le patrimoine planétaire net ne fait pas seulement référence aux emplacements géographiques; il fait également référence aux fonctions biophysiques essentielles et aux systèmes de régulation dont dépendent toute vie, les économies et les gouvernements, peu importe leur emplacement géographique⁷⁷.

Encadré 6 : Le Canada comme gardien du patrimoine planétaire

Le Canada détient une part disproportionnée du patrimoine planétaire le plus essentiel du monde :

- Le Canada détient environ 25 % des forêts boréales intactes restantes dans le monde⁷⁸, un puits de carbone essentiel et un réservoir de biodiversité⁷⁹.
- Le Canada détient environ 20 % de l'eau douce de surface mondiale⁸⁰, y compris les Grands Lacs et les bassins versants de l'Arctique.
- Le Canada détient de vastes écosystèmes marins le long de trois côtes océaniques.
- Le pergélisol stocke environ 200 milliards de tonnes de carbone⁸¹ et plus de la moitié des tourbières boréales se trouvent dans des régions de pergélisol⁸².

L'obligation de gouvernance qui en découle est proportionnellement importante.

Ces avantages exigent un changement fondamental de perspective : le gouvernement doit aller au-delà de la simple gestion des ressources partagées et s'intéresser aux fonctions des systèmes terrestres (la régulation du climat, le cycle hydrologique, le maintien de la biodiversité et le flux biogéochimiques qui rendent la planète habitable). Ces fonctions appartiennent à tous et à toutes les générations futures. Elles constituent, au sens le plus complet, notre patrimoine commun⁸³.

À l'échelle nationale, le cadre du patrimoine planétaire offre au gouvernement un principe directeur cohérent pour une économie du

bien-être : le gouvernement doit simultanément assurer un socle social (accès à la santé, au logement, à l'alimentation et à la dignité) tout en respectant un plafond écologique défini par les limites des systèmes de régulation de la Terre⁸⁴. Ces objectifs ne sont pas opposés. Un climat déstabilisé et une biodiversité effondrée finiront par compromettre les programmes sociaux que le gouvernement cherche à financer et à protéger. À l'inverse, une société équitable et en santé est beaucoup mieux placée pour investir dans la protection à long terme des systèmes planétaires et pour l'exiger.

Les marchés ne tiennent pas compte des risques pour la planète. L'économie du bien-être n'est pas une solution de rechange à la prospérité. Dans le cadre des limites planétaires, elle est la seule forme de prospérité durable⁸⁵.

Économies circulaire, à faibles émissions de carbone et régénérative

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est prescrite par la loi.

La Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité (LCRMC), entrée en vigueur en juin 2021, exige au Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Elle exige que le gouvernement fixe des cibles de réduction des émissions tous les cinq ans, à commencer par 2030 (40 à 45 % sous les niveaux de 2005), et produise des rapports de reddition de comptes transparents et examinés par des tiers indépendants⁸⁶.

L'atteinte des objectifs du Canada

influencera profondément le niveau de vie et la santé robuste.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone ne peut être considérée uniquement comme une solution environnementale. Elle doit plutôt être comprise comme **une stratégie globale visant à favoriser le bien-être humain et à renforcer la résilience des collectivités, les systèmes de santé, les infrastructures numériques et physiques, ainsi que la participation démocratique** (tableau 5).

Les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques élargissent les possibilités économiques en créant des emplois dans le secteur des énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments et les services à faibles émissions de carbone⁸⁷, tout en améliorant les résultats en matière de santé et la cohésion sociale.

Tableau 5 : Possibilités économiques pour le Canada afin de favoriser le bien-être collectif

Economic Strategy	Core Principles	Canadian Opportunities
Économie circulaire	Éliminer les déchets des systèmes de production; maintenir les matériaux en usage à leur plus grande valeur; régénérer les systèmes naturels.	Innovation du secteur manufacturier; construction d'infrastructures publiques zéro déchet; adoption de loi sur la responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et les appareils électroniques.
Économie à faibles émissions de carbone	Réduire systématiquement les émissions nettes de GES, et ultimement les éliminer, dans les secteurs de l'énergie, d'activité, du transport et de la construction.	Expansion du réseau de distribution propre; mise en œuvre de programmes de rénovation en profondeur des bâtiments et d'incitatifs pour le transport propre.
Agriculture régénératrice	Exploiter et gérer les terres de manière à restaurer la santé des sols, la biodiversité et les cycles hydrologiques plutôt qu'à les dégrader.	Mise en œuvre de programmes d'incitation pour le carbone des sols, de systèmes de paiements agroenvironnementaux et de soutien à la souveraineté alimentaire des Autochtones.

Solutions fondées sur la nature	Utiliser des processus naturels (p. ex. restauration des milieux humides et des forêts urbaines et protection des zones côtières) pour atténuer les risques et s'adapter aux changements climatiques, ainsi que favoriser les avantages pour la santé.	Protection des forêts boréales; mise en œuvre de programmes de couvert forestier en milieux urbains; restauration des milieux humides côtiers; expansion des parcs nationaux; gestion intégrée de l'eau.
--	--	--

Transition vers une société du bien-être

Le passage à une économie du bien-être est avant tout un projet social et politique. Il exige une réflexion collective sur nos valeurs, ce que nous souhaitons préserver et le type de Canada que nous voulons léguer aux générations futures. Atteindre les engagements climatiques du Canada et faire progresser la réconciliation avec les Autochtones nécessiteront des transformations structurelles au sein des secteurs de l'énergie, du transport et de la construction et d'activité. **Ces objectifs exigent également une transformation de notre façon de concevoir des notions économiques comme la croissance et la richesse.** *Nous devons aller au-delà du PIB comme seule mesure de la prospérité et tenir compte d'autres dimensions essentielles, comme la santé, l'équité et la durabilité.*

Plusieurs pays, comme la Nouvelle-Zélande⁸⁸, l'Islande⁸⁹, l'Écosse⁹⁰, la Finlande⁹¹ et le pays de Galles⁹², ont adopté des cadres budgétaires axés sur le bien-être qui équilibrent explicitement les objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans les décisions budgétaires. Ces outils concrets de gouvernance ont résisté aux changements de gouvernement, car ils reflètent des valeurs publiques durables.

Une bonne qualité de vie pour tous commence par une croissance plus intelligente. Il incombe aux gouvernements d'équilibrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans les décisions budgétaires.

Partie VI : Diriger tout en respectant les limites, diriger pour favoriser une bonne qualité de vie

Politiques concrètes

La protection de la nature ne se limite pas à la stabilité environnementale et à la résilience des écosystèmes. La nature constitue le fondement du fonctionnement de notre société. Elle nous fournit les ressources essentielles à la vie et indispensables et les services écologiques nécessaires au bien-être. En effet, la qualité de vie dépend fondamentalement de la régénération et de la protection de la nature⁹³. Par conséquent, le développement national doit être synonyme de renforcement de la résilience. Les investissements dans des infrastructures résilientes, y compris la restauration des écosystèmes, offrent au Canada une occasion unique de protéger la nature, qui fait partie intégrante de l'identité du Canada et de son histoire, et d'établir une base solide pour favoriser la croissance économique. **Comme l'a souligné le ministre de la Défense David McGuinty : « Mais nous**

ne pouvons toutefois pas remplacer la nature – il n’y a pas de substitut. Notre sécurité nationale et notre sécurité naturelle sont inextricablement liées⁹⁴. »

Un avenir prospère dépend du travail fait pour prévenir le dépassement des limites planétaires, du rétablissement des limites déjà franchies et de l’adaptation aux répercussions de ces dépassements. En effet, pour atteindre une économie et une société prospères, l’atténuation et l’adaptation doivent faire partie du cadre des politiques économiques, sociales et environnementales du Canada. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est déjà prescrite par la LCRMC. Les prochaines étapes sont l’harmonisation des flux de capitaux avec la résilience nationale et l’élaboration d’un cadre robuste de divulgation des risques liés aux changements climatiques. Ces objectifs nécessiteront inévitablement l’élimination progressive des subventions inefficaces dans divers secteurs économiques. Parallèlement, les stratégies d’adaptation pourraient inclure l’adoption de lois favorisant l’économie circulaire et l’harmonisation de l’approvisionnement fédéral avec la résilience nationale.

Un budget moderne doit répondre à plus que les besoins économiques d’une nation. Il doit chercher à améliorer et à préserver les conditions sociales et environnementales comme élément fondamental de la responsabilité financière. Les budgets désuets reposent sur l’idée qu’une économie forte ne peut être atteinte qu’au moyen d’un budget fondé sur l’extraction des ressources, la défense et une obsession pour la croissance et le produit intérieur brut. Toutefois, les gouvernements doivent adopter une approche pragmatique de la

planification budgétaire en concevant des budgets qui soutiennent la santé et le bien-être des citoyens et de l’environnement.

D’autres économies du G7 disposent déjà de taxonomies vertes et de transition, et réorientent leurs investissements vers une croissance propre. Le Canada a besoin d’un cadre clair pour orienter le secteur financier dans l’atténuation des risques liés aux changements climatiques, la réorientation des capitaux vers la résilience et la décarbonation, ainsi que dans la production de rapports transparents sur les progrès réalisés. De plus, *des gouvernements étrangers commencent à moderniser leurs politiques budgétaires en adoptant des cadres de budgétisation axés sur le bien-être et qui équilibrent les objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans les décisions budgétaires.*

Les outils nécessaires pour positionner le Canada comme chef de file mondial de la transition parmi les pays les mieux classés en matière de qualité de vie sont déjà disponibles. Le Cadre de qualité de vie pour le Canada établit des liens entre les données sur des indicateurs clés dans cinq domaines (prospérité, société, santé, environnement et bonne gouvernance) et trois indicateurs centraux (la satisfaction à l’égard de la vie, le sentiment de sens et de but, et les perspectives d’avenir⁹⁵). Ce cadre fournit des données essentielles que les gouvernements utilisent déjà pour comprendre et améliorer l’état du bien-être équitable et durable au Canada⁹⁶. En effet, la mise en œuvre du Cadre de qualité de vie pour le Canada à l’échelle fédérale a déjà commencé, et ce cadre est appliqué au processus budgétaire fédéral⁹⁷. Depuis 2021, afin de comprendre les effets du budget sur la qualité de vie, les

nouvelles propositions de dépenses tiennent compte des évaluations des effets attendus⁹⁸. L'intégration de la qualité de vie au processus budgétaire pourrait être renforcée en intégrant les limites planétaires au cadre budgétaire, de manière à garantir que l'économie évolue dans les contraintes imposées par les systèmes naturels.

Dans le cadre d'un mécanisme rigoureux de transparence et de reddition de comptes, un nouveau budget intégrant à la fois le Cadre de qualité de vie pour le Canada et les limites planétaires pourrait être évalué à l'aide d'une mesure nationale de la richesse globale. À cette fin, le mandat de Statistique Canada pourrait être élargi afin d'inclure l'élaboration d'une mesure nationale de la richesse globale.

Recommandations :

1. S'assurer que les budgets tiennent compte des limites planétaires.
2. Adopter des indicateurs de bien-être (mandat de Statistique Canada).
3. Légiférer sur la divulgation des risques climatiques, l'atténuation de ces risques, et la planification de la transition (système financier).
4. Légiférer en matière de protection de la biodiversité.
5. Éliminer progressivement les subventions inefficaces.
6. Investir dans des infrastructures résilientes.
7. Adopter une loi sur l'économie circulaire.
8. Harmoniser l'approvisionnement fédéral avec la résilience nationale.

Notes de fin d'ouvrage/Références

Notes de fin d'ouvrage/Références

¹ SolAbility. (2025). [The global sustainable competitiveness index](#).

² SolAbility. (2025). [The global sustainable competitiveness index](#).

³ SolAbility. (2025). [The global sustainable competitiveness index](#).

⁴ National Collaborating Centre for Indigenous Health. (2022). [Climate change and Indigenous peoples' health](#).

⁵ Insurance Bureau of Canada. (2026). [Severe weather-related insured losses in Canada exceed \\$2.4 billion in 2025](#).

⁶ Insurance Bureau of Canada. (2024). [Severe weather in 2023 caused over \\$3.1 billion in insured damage](#).

⁷ Insurance Bureau of Canada. (2025). [Insured losses from Jasper wildfire rise to just under \\$1.3 billion](#).

⁸ Government of Canada, Parks Canada. (2025). [Government of Canada Funding for 2024 Wildfire Season in Parks Canada-Administered Places Including Jasper National Park Wildfire Response Recovery](#).

⁹ Canadian Climate Institute. (2024). [Fact Sheet: Climate Change and Wildfires](#)

¹⁰ Canadian Climate Institute. (2024). [Fact Sheet: Climate Change and Wildfires](#).

¹¹ Government of Canada. (2022). [Surviving heat: Impacts of the 2021 western heat dome in Canada](#).

¹² Government of Quebec. (2024). [The unsuspected effects of extreme heat on Quebec's healthcare system](#).

¹³ Loprespub. (2025). HillNotes. [The home insurance market and severe weather events in Canada](#).

¹⁴ Loprespub. (2025). HillNotes. [The home insurance market and severe weather events in Canada](#).

¹⁵ Loprespub. (2025). HillNotes. [The home insurance market and severe weather events in Canada](#).

¹⁶ Insurance Bureau of Canada. (2026). [Severe weather-related insured losses in Canada exceed \\$2.4 billion in 2025](#).

¹⁷ Insurance Bureau of Canada. (2024). [Summer 2024 shatters records for severe weather damage: Over \\$7 billion in insured losses from floods, fires and hailstorms](#).

¹⁸ NASA EarthData. (n.d.). [Anthropogenic/Human-Influenced Ecosystems](#).

¹⁹ NASA EarthData. (n.d.). [Anthropogenic/Human-Influenced Ecosystems](#).

²⁰ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²¹ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²² Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²³ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#)

²⁴ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²⁵ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²⁶ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²⁷ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Planetary Boundaries](#).

²⁸ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Seven of Nine Planetary Boundaries Now Breached](#).

²⁹ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Seven of Nine Planetary Boundaries Now Breached](#)

³⁰ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Seven of Nine Planetary Boundaries Now Breached](#).

³¹ Stockholm Resilience Centre. (2025). [Seven of Nine Planetary Boundaries Now Breached](#).

³² European Space Agency. (2023). [Understanding Climate Tipping Points](#).

³³ European Space Agency. (2023). [Understanding Climate Tipping Points](#).

³⁴ Global Tipping Points. (2025). [Global Tipping Points Report 2025](#).

³⁵ Global Tipping Points. (2025). [Global Tipping Points Report 2025](#)

³⁶ Science News Explores. (2025). [Coral deaths: First Climate Tipping Point](#).

³⁷ Stockholm Resilience Centre. (2025). [World Reaches First Climate Tipping Point—Widespread Mortality of Coral Reefs](#).

³⁸ Global Tipping Points. (2025). [Global Tipping Points Report 2025](#).

³⁹ Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴⁰ Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴¹ Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴² Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴³ Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴⁴ Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴⁵ Marsden, L., et al. (2024). [Ecosystem Tipping Points: The Role Financial Authorities Should Play in Preventing Them](#).

⁴⁶ Galvez, R., (2025). *The Hill Times*. [The Climate is Changing Faster than Canada's Infrastructure—Ignoring it is Not Fiscally Responsible](#).

⁴⁷ Earthwise Aware. (n.d.). [What Are Ecosystem Services?](#)

-
- ⁴⁸ Earthwise Aware. (n.d.). [What Are Ecosystem Services?](#)
- ⁴⁹ van Dijk, P., et al. (2025). *Canadian Parks and Wilderness Society*. [Addressing the Natural Infrastructure Policy Gap is Crucial to Nation-Building Success](#).
- ⁵⁰ van Dijk, P., et al. (2025). *Canadian Parks and Wilderness Society*. [Addressing the natural infrastructure policy gap is Crucial to Nation-Building Success](#).
- ⁵¹ Wildlife Conservation Society Canada. (n.d.). [Peatlands in Canada: A globally important carbon storehouse](#).
- ⁵² National Wildlife Federation. (n.d.). [Ecosystem Services](#).
- ⁵³ National Wildlife Federation. (n.d.). [Ecosystem Services](#).
- ⁵⁴ National Ocean Service. (n.d.). *National Oceanic and Atmospheric Administration*. [Why Are Estuaries Important? Ecosystem](#).
- ⁵⁵ Duarte, G. T., et al. (2024). “Unveiling the benefits and gaps of wild pollinators on nutrition and income.” *Environmental Research Letters*, 19(4). <https://doi.org/10.1088/1748-9326/ad2d83>.
- ⁵⁶ World Health Organization. (2025). [Biodiversity](#).
- ⁵⁷ Wildlife Conservation Society Canada and Smart Prosperity Institute. (2021). [Protecting Northern Peatlands: A Vital Cost-Effective Approach to Curbing Canada’s Climate Impact](#).
- ⁵⁸ Unifor. (2024). [Fisheries Sector Profile](#).
- ⁵⁹ University of British Columbia Forestry. (2024). [Harnessing Nature’s Power to Prevent](#).
- ⁶⁰ Liu L., et al. (2022). “The grassland carbon cycle: Mechanisms, responses to global changes, and potential contribution to carbon neutrality.” *Fundam Res*, 3(2). <https://doi.org/10.1016/j.fmre.2022.09.028>.
- ⁶¹ EduRev. (n.d.). [Shankar IAS Summary: Environmental Impact Assessment – 1](#).
- ⁶² Graves, R., (2018). “A Social Ecological Ethic for Architecture.” *Journal of Architecture and Construction*, 1(4).
- ⁶³ McNally, K. (2025). *Medium*. [Regeneration: The Start of a Conversation](#).
- ⁶⁴ United Nations Economic and Social Commission for Western Asia. (n.d.). [Environmental Externalities](#).
- ⁶⁵ Helbling, T., (n.d.). *International Monetary Fund*. [How Economies Function](#).
- ⁶⁶ United Nations Economic and Social Commission for Western Asia. (n.d.). [Environmental Externalities](#).
- ⁶⁷ Piketty, T. (2024). [Chroniques 2020–2024: Vers le Socialisme Écologique](#).
- ⁶⁸ Galvez, R., and the Concordia Sustainability Ecosystem. (2023). [Aligning Canadian Finance with Climate Commitments](#).
- ⁶⁹ Hoffart, F.M., et al. (2024). “Exploring the Interdependence of Climate, Finance, Energy, and Geopolitics: A Conceptual Framework for Systemic Risks Amidst Multiple Crises.” *Applied Energy*, 361, <https://doi.org/10.1016/j.apenergy.2024.122885>
- ⁷⁰ Hoffart, F.M., et al. (2024). “Exploring the Interdependence of Climate, Finance, Energy, and Geopolitics: A Conceptual Framework for Systemic Risks Amidst Multiple Crises.” *Applied Energy*, 361, <https://doi.org/10.1016/j.apenergy.2024.122885>
- ⁷¹ Wealth Professional. (2025). [Canada’s Biggest Bank Pulls \\$500 Billion Climate Pledge](#).
- ⁷² Zrinyi, N., et al. (2020). [Building Forward Better: A Clean and Just Recovery from the COVID-19 Pandemic](#).
- ⁷³ Rockström, J., et al. (2024). “The Planetary Commons: A New Paradigm for Safeguarding Earth-Regulating Systems in the Anthropocene.” *Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A.* 121(5), <https://doi.org/10.1073/pnas.2301531121>.
- ⁷⁴ Environmental Defence. (2024). [The running list of federal fossil fuel subsidies in Canada in 2024](#).
- ⁷⁵ Government of Canada. (2023). [Inefficient Fossil Fuel Subsidies Government of Canada — Guidelines](#).
- ⁷⁶ Government of Canada, Public Services and Procurement Canada. (2019). [Public Services and Procurement Canada Unveils Plan to Modernize Federal Procurement](#).
- ⁷⁷ Rockström, J., et al. (2024). “The Planetary Commons: A New Paradigm for Safeguarding Earth-Regulating Systems in the Anthropocene.” *Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A.* 121(5), <https://doi.org/10.1073/pnas.2301531121>.
- ⁷⁸ Canadian Wildlife Federation. (n.d.). [Boreal Forest](#).
- ⁷⁹ Wildlife Conservation Society Canada. (n.d.). [Peatlands in Canada: A Globally Important Carbon Storehouse](#).
- ⁸⁰ Government of Canada, Environment and Climate Change Canada. (2026). [National Freshwater Science Agenda: A Report on National Freshwater Science Priorities](#).
- ⁸¹ Wallace, K. (2019). *The Star*. [Beyond Frozen](#).

⁸² Gao, J., et al. (2025). “Permafrost Peatland Development at Thermokarst Lake Margins in the Northern Greater Khingan Mountains of Northeast China: Rapid Areal Increase and Carbon Accumulation Since the 1950s.” *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 679, <https://doi.org/10.1016/j.palaeo.2025.113281>

⁸³ Rockström, J., et al. (2024). “The Planetary Commons: A New Paradigm for Safeguarding Earth-Regulating Systems in the Anthropocene.” *Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A.* 121(5), <https://doi.org/10.1073/pnas.2301531121>.

⁸⁴ Fanning, A. L., and Raworth, K. (2025). “Doughnut of Social and Planetary Boundaries Monitors a World out of Balance.” *Nature*, 646, <https://doi.org/10.1038/s41586-025-09385-1>.

⁸⁵ Rockström, J., et al. (2024). “The Planetary Commons: A New Paradigm for Safeguarding Earth-Regulating Systems in the Anthropocene.” *Proc. Natl. Acad. Sci. U.S.A.* 121(5), <https://doi.org/10.1073/pnas.2301531121>.

⁸⁶ Government of Canada, Environment and Climate Change Canada. (2021). [Government of Canada Legislates Climate Accountability with First Net-Zero Emissions Law](#).

⁸⁷ United Nations. (2025). [Seizing the Moment of Opportunity: Supercharging the New Energy Era of Renewables, Efficiency, and Electrification](#). New York.

⁸⁸ Wellbeing Economy Alliance. (2022). [Case Studies: New Zealand—Implementing the Wellbeing Budget](#).

⁸⁹ Wellbeing Economy Alliance. (2022). [Case Studies: Iceland—Wellbeing Framework](#)

⁹⁰ Wellbeing Economy Alliance. (2022). [Case Studies: Scotland—Building a Wellbeing Framework Through Public Consultation](#).

⁹¹ Wellbeing Economy Alliance. (2022). [Case Studies: Finland—Universal Basic Income Pilot](#).

⁹² Welsh Government. (2025). [Well-being of Future Generations \(Wales\) Act 2015: The Essentials](#).

⁹³ Haluza-DeLay, R., et al. (2009).

Biodivcanada.ca. [How Canadians Value Nature: A Strategic and Conceptual Review of Literature and Research](#).

⁹⁴ McGuinty, D., Government of Canada, National Defence. (2025). [Minister McGuinty’s Remarks at the 4th Montreal Climate Security Summit](#).

⁹⁵ Government of Canada. (2025). [Quality of Life Framework for Canada](#).

⁹⁶ Government of Canada. (2025). [Quality of Life Framework for Canada](#).

⁹⁷ Government of Canada. (2025). [Quality of Life Framework for Canada](#).

⁹⁸ Government of Canada. (2025). [Quality of Life Framework for Canada](#).